

INSCRIPTIONS SCOLAIRES rentrée 2018/2019

Ecole maternelle intercommunale BOËGE

Les jeudis 08/03, 15/03 et 22/03 8h-16h ;

Les vendredis 09/03 et 16/03 12h-14h30



Les parents domiciliés à BOËGE, BURDIGNIN, ST ANDRÉ, SAXEL et VILLARD sont invités à se présenter à l'école maternelle intercommunale publique selon le calendrier ci-dessus.

Les parents doivent se munir obligatoirement :

- d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois,
- du **livret de famille** ou acte de naissance,
- du **carnet de santé** de l'enfant (à jour du **DTP**),
- de **2 photos d'identité** de l'enfant notées à son nom au dos.
- **Avoir rempli le formulaire d'inscription** (<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maternelle-boege/spip.php?article171>)

Portes ouvertes samedi 05 mai matin

Accueil des nouveaux inscrits 9h-11h